

AFFAIRES PUBLIQUES ET INNOVATION (API)

Soutenances des travaux d'option

Septembre 2024

Mines Paris, PSL

LUNDI 23 SEPTEMBRE (SALLE L316)

9h-10h. Emilie Cayatte / L'appel d'offres compétitif comme instrument de politique de décarbonation de l'industrie

10h-11h. Matthieu Royer de Véricourt / Carburants de synthèse : les sauveurs du commerce maritime mondial ?

11h15-12h15. Claire Cavé / Que mesurent les sondages ? Analyse des visions de la société et du marché construites par les sondages d'opinion et de consommation

12h15-13h15. Hugo de La Marlier / L'impact de l'intelligence artificielle générative sur le monde du travail

14h-15h. Diane Scher / La gestion invisible des hôpitaux ou comment l'activité de l'hôpital se maintient au quotidien

15h-16h. Enol Alvarez / La montée des faillites en France : défis du restructuring et réévaluation de la notion d'échec

16h15-17h15. Antoine Sérandour / L'IA générative au SGDSN comme outil stratégique, entre performance à exploiter et risque à traiter

MARDI 24 SEPTEMBRE (SALLE L108A)

10h-11h. Wissam Karroucha / L'appel à projets comme instrument de la politique d'innovation : le cas de la Stratégie nationale pour l'Intelligence artificielle

11h-12h. Marius Moule / Aux prises avec la « sustainability » ? Tensions autour de la RSE chez un leader mondial des vins et spiritueux

12h15-13h15. Sacha Bressollette / Réaffirmation controversée des logiques de souveraineté en réponse aux tensions géopolitiques contemporaines : le prisme des industries navales

15h-16h. Pauline Delarue / Le label EcoQuartier : entre référentiel normatif et démarche personnalisée d'accompagnement par l'Etat

16h15-17h15. Benjamin Goll / Les stratégies d'autorité des modèles face au dialogue inter-modèles

17h-18h15. Colin Vignon / Interroger le concept de souveraineté au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

Lundi 23 septembre

9h-10h. Emilie Cayatte / L'appel d'offres compétitif comme instrument de politique de décarbonation de l'industrie

L'industrie représente 18% des émissions sur le territoire français. Pour tenir les objectifs européens et nationaux en matière d'environnement, une planification et des instruments politiques de décarbonation sont nécessaires. Le marché carbone, principale politique publique de décarbonation du secteur actuelle au niveau européen, fait face à certaines limites, qui nécessitent une action complémentaire de l'Etat ; planification, réglementation, et subvention. Dans un contexte réglementaire européen strict en termes d'aides d'état, des échanges avec des industriels remontant la nécessité d'un soutien public important pour faire face au risque de la délocalisation, l'administration lance son premier appel d'offres pour les projets de décarbonation des grands sites industriels.

Dans le cadre d'un stage à la Direction Générale des Entreprises, dans la sous-direction politique industrielle de la direction de l'industrie, j'ai pu participer à la construction de ce dispositif. En quoi cet instrument se différencie-t-il des appels à projets et autres subventions plus fréquentes ? Comment les intérêts des différentes parties prenantes divergentes s'articulent-ils dans la construction de cet instrument, juridique, politique et économique ?

*Stage réalisé à la Direction Générale des Entreprises
Travail d'option encadré par Alexandre Mallard*

10h-11h. Matthieu Royer de Véricourt / Carburants de synthèse : les sauveurs du commerce maritime mondial ?

Face au changement climatique, le secteur maritime explore de nouvelles voies pour réduire son empreinte carbone. Les principales solutions incluent l'optimisation logistique, l'efficacité énergétique, la captation de carbone, la propulsion vélique, la réduction de la vitesse et les carburants alternatifs. Parmi ces derniers, les carburants de synthèse émergent comme une solution à long terme, promettant une réduction significative des émissions en combinant hydrogène vert et dioxyde de carbone capturé. Connus sous le nom d'e-carburants, ils incluent le e-diesel, le e-méthanol, le e-ammoniac, etc. Le choix de la molécule est encore très incertain et les acteurs économiques commencent à faire jouer la concurrence.

La sous-direction des ports - division du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires - s'est saisie de ce sujet. L'écosystème portuaire joue un rôle crucial dans l'émergence de cette nouvelle filière, tant pour la production des molécules que pour l'acheminement et l'avitaillement de ces carburants aux navires. Les zones industrialo-portuaires, propriétés de l'État, sont des terrains attractifs pour cette industrie grâce à leur proximité à l'eau, à une puissance électrique importante, à des industries émettrices de carbone et au consommateur final.

Comment l'État utilise-t-il ce levier ? Qu'implique l'installation de nouvelles usines de carburants de synthèse sur les ports et leur activité ? Dans quel cadre socio-technique ces nouveaux carburants s'intègrent-ils ? Ce travail plonge au cœur de l'infrastructure portuaire,

des transformations de la filière et des politiques variées selon les molécules employées. Il examine aussi comment ces carburants pourraient redéfinir les dynamiques du transport maritime, tout en confrontant les réalités de la mondialisation et du commerce international aux enjeux climatiques.

*Stage réalisé au Ministère de la Transition Ecologique (Sous-Direction des Ports, Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités)
Travail d'option encadré par Clément Marquet*

11h15-12h15. Claire Cavé / Que mesurent les sondages ? Analyse des visions de la société et du marché construites par les sondages d'opinion et de consommation

Businesscoot est une entreprise qui propose un catalogue d'études de marché abordables et plutôt générales, qui analysent la demande, la structure et la segmentation des acteurs, ainsi que les actualités et facteurs d'influence, sans rentrer dans les détails. N'étant pas spécialisée dans un thème précis, j'ai réalisé pendant mon stage des études sur des sujets très divers, allant du marché des salles d'escalade à celui de la garde d'enfants. Ces recherches m'ont amenée à consulter fréquemment des sondages d'opinion et de marché, souvent présentés comme un reflet indiscutable de la réalité et de la vérité de notre société et supposés donner des statistiques représentatives de la population française. Dans mon travail d'option, j'analyse les failles de cette idée reçue et mets en lumière le fait que les sondages dépassent la fonction d'instrument de mesure qu'on leur attribue habituellement. En effet, notre vision des sondages repose sur plusieurs hypothèses discutables. Elle suppose l'existence d'une opinion publique uniforme qu'il serait possible de chiffrer, ce qui amène une réflexion sur ce que nous appelons l'opinion publique.

D'abord, je m'appuierai sur des travaux en sociologie pour évaluer les critiques existantes des sondages et montrer qu'ils dévoilent une version de la réalité observée à travers un prisme d'hypothèses particulières et subjectives. Ensuite, j'analyserai quatre sondages afin d'illustrer ces mécanismes. Les deux premiers sont des sondages d'opinion : un sondage réalisé en 2022 par l'IFOP sur l'implication professionnelle des Français et leur perception de la valeur travail ; et un sondage réalisé en 2024 à l'occasion des élections européennes qui traite du regard des Français sur l'Europe. Ce dernier a été extrêmement repris et critiqué dans les médias en raison des effets performatifs possibles à l'approche des élections, sur un sujet aussi complexe que la « réussite » de l'Union Européenne.

Là où les sondages d'opinion cherchent à révéler et jauger l'opinion d'une population sur une question donnée, les sondages de comportement visent plutôt à évaluer les habitudes de consommation des habitants autour d'un produit ou d'un service. J'analyserai enfin deux sondages de marché, qui sont le baromètre 2024 du spectacle vivant en France, effectué par l'institut HarrisInteractive et une enquête réalisée par l'Ifop sur les Français et le vin : "perception et consommation". J'étudierai par quels moyens ces études, particulièrement celle sur le marché des spectacles vivants, livrent une version de la réalité de ce "marché" très particulière. Utilisent-ils les mêmes mécanismes que les sondages d'opinion, qui présentent, on pourrait dire, une version particulière de la « société » ? Peut-on formuler les mêmes critiques que celles exprimées à propos des sondages d'opinion ?

Stage réalisé chez Businesscoot

12h15-13h15. Hugo de La Marlier / L'impact de l'intelligence artificielle générative sur le monde du travail

L'intelligence artificielle générative est en train de transformer radicalement le monde du travail et les économies mondiales. Illustrée récemment par des modèles distribués au grand public tels que ChatGPT d'OpenAI, Claude d'Anthropic, Mistral et Gemini, cette technologie continue de se développer à une vitesse fulgurante. Alors que cet outil suscite des espoirs de gains de productivité, le développement de l'IA pose des défis considérables pour de nombreux métiers, entreprises, économies mondiales et structures sociales.

Durant mon stage chez Alan, partenaire santé digital qui veut révolutionner le secteur de l'assurance santé, l'intégration massive de l'IA générative dans divers segments de l'entreprise a été explorée. Mes observations proviennent directement de mon travail auprès de Jean-Charles Samuelian, fondateur d'Alan et de Mistral AI, qui a intégré cette technologie au cœur de la stratégie de l'entreprise dans le but d'optimiser la productivité et de stimuler l'innovation.

Le travail d'option examine l'impact de l'IA générative sur le monde du travail, en s'appuyant sur mon expérience chez Alan et une analyse plus large des enjeux sociaux et économiques. Il aborde plusieurs questions clés : comment l'IA transforme les métiers et les compétences, quelles sont les perspectives d'évolution du monde du travail induites par l'adoption de l'IA, et quelles sont les implications sociales et politiques ? L'étude explore notamment la complémentarité entre l'IA et les métiers, les implications pour la formation et la reconversion professionnelle, les perspectives futures pour l'adoption de l'IA en entreprise selon les différents acteurs. Enfin, elle examine les questions sociales et politiques de l'intégration de l'IA. En s'appuyant sur l'expérience chez Alan et une analyse approfondie de rapports et d'articles, cette étude a pour ambition un aperçu nuancé des défis et des opportunités que présente l'IA générative pour le monde du travail. Elle met en lumière la complexité des enjeux et la diversité des points de vue possibles à plusieurs échelles.

Stage réalisé chez Alan

Travail d'option encadré par Liliana Doganova

14h-15h. Diane Scher / La gestion invisible des hôpitaux ou comment l'activité de l'hôpital se maintient au quotidien

Si le patient est en contact direct avec de nombreux professionnels de santé au sein des hôpitaux, il n'a qu'une vue très partielle du travail effectué par de nombreux professionnels, soignants ou non, qui œuvrent à la fluidité de son parcours au sein de l'hôpital et assurent la continuité de l'activité quotidienne. La gestion opérationnelle d'un hôpital est invisible pour le patient, comme pour un certain nombre d'acteurs de l'hôpital lui-même. Il existe toute une série de petites opérations, qui nécessitent beaucoup de communication et de coordination entre des corps de métiers très différents, pour permettre à l'hôpital de fonctionner au jour le jour. Il s'agit d'une gestion matérielle et humaine de problèmes soulevés sur le terrain, qui

pris séparément peuvent sembler insignifiants, mais qui peuvent pourtant mettre l'activité de l'hôpital en difficulté.

Au cours d'une immersion de six mois à la direction des opérations de l'hôpital Cochin Port-Royal à Paris, j'ai travaillé sur le parcours du patient, plus précisément sur la prise de rendez-vous qui est le premier contact du patient avec l'hôpital, et sur la gestion des flux humains et matériels au bloc opératoire. J'ai été en contact avec différents corps de métier, notamment des aides-soignants, des secrétaires médicales, des agents de centre d'appels, des brancardiers, ou encore des régulateurs de bloc. Ensemble, nous avons dû régler des menus dysfonctionnements qui émaillent la vie quotidienne de l'hôpital. Grâce à un récit auto-ethnographique, je propose au lecteur de suivre cette gestion "domestique" de l'hôpital, les tensions et difficultés qui y sont soulevées, et la manière dont les professionnels y répondent. De ce récit, je tirerai un certain nombre de constats sur la façon dont se maintient un hôpital. Plus largement, je montrerai que s'intéresser à cette gestion invisible de l'hôpital permet de comprendre comment les enjeux de management administratif, financier, des ressources humaines et de la sécurité sont tributaires de ce qui se passe au niveau opérationnel.

*Stage réalisé à la direction des opérations de l'hôpital Cochin Port-Royal à Paris
Travail d'option encadré par Vololona Rabeharisoa*

15h-16h. Enol Alvarez / La montée des faillites en France : défis du restructuring et réévaluation de la notion d'échec

L'économie française est confrontée à une recrudescence inquiétante des faillites d'entreprises. Au premier semestre 2024, pas moins de 33 493 entreprises ont cessé leurs activités, soit une augmentation de 18 % par rapport à la même période en 2023, et un chiffre largement supérieur à celui de 2019. Au-delà du caractère alarmant de ces chiffres, notamment du fait des conséquences en termes d'emploi, l'on doit s'interroger sur l'origine de de l'échec de ces entreprises mais également sur le sens de l'« échec ».

Ce rapport s'interroge donc sur la notion d'« entreprise en difficulté » : comment cette définition est-elle construite aujourd'hui ? Est-elle exclusivement façonnée par une vision économique ? Ne devrait-elle pas évoluer pour intégrer d'autres dimensions, comme les impacts sociaux ou environnementaux ? Grâce aux expériences auxquelles j'ai été confrontées dans le cadre de mon stage chez Zalis, un cabinet spécialiste dans la restructuration d'entreprises en difficulté, nous explorerons les coulisses des procédures collectives : quelles sont les véritables dynamiques à l'œuvre dans ces processus complexes ? Qui sont les acteurs impliqués et comment leurs arguments pèsent-ils dans les décisions cruciales qui y sont prises ?

Enfin, quel est le rôle de l'État dans ce contexte ? Certains voient dans l'actuelle augmentation des faillites en France le résultat de la fin des mesures de soutien étatiques, telles que les Prêts Garantis par l'État (PGE), qui ont maintenu à flot des entreprises fragilisées par la crise sanitaire. L'État fait-il donc suffisamment pour sauvegarder les emplois et éviter les drames sociaux ? Ou, au contraire, en fait-il trop en empêchant la "destruction créatrice", nécessaire au renouvellement de l'économie ? Ce rapport vise à apporter des réponses à ces questions tout en plongeant dans le monde peu connu mais essentiel du restructuring, qui se trouve au cœur des enjeux de survie des entreprises en difficulté.

*Stage réalisé chez ZALIS, cabinet de restructuration d'entreprises en difficulté
Travail d'option encadré par Liliana Doganova*

16h15-17h15. Antoine Sérandour / L'IA générative au SGDSN comme outil stratégique, entre performance à exploiter et risque à traiter

Dans son [rapport](#) sur l'ambition française concernant l'IA publié en mars 2024, la Commission de l'IA présente ces outils, et en particulier les outils d'IA générative (IAG), comme « une opportunité pour transformer l'administration » à travers notamment le potentiel de simplification, automatisation, accélération des tâches des agents, voire un gain en qualité et créativité des résultats de l'action publique. Dans cette perspective, le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), s'interroge sur les gains que pourrait apporter l'utilisation de l'IAG par ses agents (gestion et recherche documentaire, rédaction de compte rendu, traductions, etc.) et met en place des projets pour intervenir auprès d'eux et faciliter l'adoption de la technologie.

Cependant, en parallèle de ces travaux, les directions qui composent le SGDSN suivent leur mission d'« anticiper, prévenir et protéger » et adoptent donc une approche par les risques de l'IA : l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) s'interroge sur les nouvelles vulnérabilités cyber dues à l'intégration de systèmes d'IA (SIA) dans les systèmes d'information (SI), l'opérateur des systèmes d'information interministériels classifiés (OSIIC) porte une attention spécifique aux traitements de l'information des IAG qui peuvent représenter un risque pour la confidentialité ou l'exactitude des informations manipulées, etc. Les travaux sur l'IAG au SGDSN sont donc de deux natures : le déploiement de pratiques en interne (charte d'utilisation, intégration de SIA en interne, partenariat avec d'autres initiatives interministérielles, etc.) et la sécurisation de la Nation (guide de recommandations, information sur la menace, etc.). Ces deux approches ne sont toutefois pas indépendantes : les directions mobilisent leurs travaux de traitement du risque IA pour orienter les projets de développement des pratiques d'utilisation d'outils d'IAG en interne, et inversement identifient les apports de ces outils pour le traitement du risque IA. Comment interagissent et s'influencent les deux approches de l'IAG, risque à traiter et performance à exploiter, dans les travaux menés au SGDSN ?

Lors d'un stage à l'ANSSI, j'ai eu l'opportunité de participer aux travaux de réflexion sur l'utilisation en interne d'outils d'IAG ainsi qu'aux initiatives sur les risques. Par des entretiens avec les agents du SGDSN, des observations des travaux et réunions et une étude d'un projet relatif aux pratiques des agents concernant l'IAG, j'ai pu documenter les liens entre les deux approches « risque » et « performance ». Cette étude s'appuie également sur la littérature scientifique de la modernisation de l'état par des outils numériques, ainsi que la sociologie des problèmes publics et des organisations.

*Stage réalisé à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)
Travail d'option encadré par Clément Marquet*

Mardi 24 septembre

10h-11h. Wissam Karroucha / L'appel à projets comme instrument de la politique d'innovation : le cas de la Stratégie nationale pour l'Intelligence artificielle

La Stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (IA), initiée en 2018 suite au rapport Villani et intégrée depuis 2021 au plan France 2030, un plan d'investissements publics de 54 milliards d'euros sur 5 ans, vise à développer la recherche et l'offre technologique françaises en IA ainsi que la diffusion de celle-ci dans l'économie.

L'appel à projets constitue l'instrument principal du soutien à l'innovation en intelligence artificielle. Il s'est imposé comme un instrument majeur de la politique d'innovation en France, notamment à la faveur des Programmes d'investissements d'avenir (initiés en 2010) et du Plan France 2030 (initié en 2021), auquel a été intégré le quatrième Programme d'investissements d'avenir.

Pourtant, très peu de travaux ont investigué la nature particulière de l'appel à projets. Ce travail de recherche, mené dans le cadre d'un stage au sein de la Direction de projets IA de la Direction générale des Entreprises (DGE), propose d'analyser l'appel à projets comme instrument des politiques d'innovation. Il aborde les questions suivantes : sur quelle conception du rôle de l'Etat dans l'innovation le choix repose-t-il ? Comment se manifeste concrètement l'action de l'Etat, de l'élaboration d'un appel à projets à sa mise en œuvre ? Quelle figure de l'Etat ces actions dessinent-elles ?

Dans une première partie, ce travail interrogera la conception de l'Etat qui sous-tend le choix de l'appel à projets comme instrument de la politique d'innovation. Il la confrontera aux conceptions de l'Etat qui sous-tendent des instruments concurrents ou complémentaires tels que les grands programmes technologiques, les politiques dites horizontales ou encore les marchés publics.

Dans une deuxième partie, ce travail décrira, à partir d'observations de terrain, le travail de paramétrage, de promotion et de suivi d'appels à projets en intelligence artificielle.

Enfin, on interrogera la conception de l'Etat qui émerge de ces observations. On montrera que l'appel à projets se présente simultanément comme une tentative de soutien, d'exploration et de mise en forme de l'innovation et des entreprises par l'Etat. On confrontera cette conception de l'Etat à celle qui avait présidé au choix de l'appel à projets comme instrument.

*Stage réalisé à Direction Générale des Entreprises
Travail d'option encadré par Clément Marquet*

11h-12h. Marius Moule / Aux prises avec la « sustainability » ? Tensions autour de la RSE chez un leader mondial des vins et spiritueux

Le département « sustainability » d'une entreprise est par essence en tension par rapport à la vision la plus largement répandue de l'entreprise, définie en termes de profitabilité. Il est en effet communément admis qu'une entreprise a pour but de créer de la richesse, même si cette vision est de plus en plus décriée, notamment avec l'apparition des coopératives ou des entreprises à mission dans les dernières décennies. Le département RSE (« responsabilité

sociétale des entreprises ») est souvent considéré comme un vecteur de dépenses, même s'il a bien évidemment d'autres utilités comme le respect des normes environnementales, la diminution des émissions de carbone, la préservation de la biodiversité, l'acceptabilité sociale, etc. Ce travail se base sur une observation et analyse des tensions entre les différents départements et le département « sustainability » au sein de l'entreprise Pernod Ricard, leader mondial dans la fabrication et distribution de vins et spiritueux. Un exemple : le design des bouteilles cristallise des tensions entre critères marketing et démarches de responsabilité environnementale. Les problématiques observées sont examinées ici sous l'angle des conflits de valeur et de valorisation que suscitent les démarches RSE. Dans une entreprise aussi cloisonnée que Pernod Ricard, les tensions sont d'autant plus visibles. Si « sustainability » et profitabilité peuvent coïncider sur certains points (par exemple : allègement des bouteilles, mise en commun de la logistique entre les différentes filiales), elles sont opposées la plupart du temps, ce qui nécessite d'obtenir des mandats et des budgets spécifiques à ce poste de dépenses.

*Stage réalisé au département RSE de Pernod Ricard
Travail d'option encadré par Fabian Muniesa*

12h15-13h15. Sacha Bressollette / Réaffirmation controversée des logiques de souveraineté en réponse aux tensions géopolitiques contemporaines : le prisme des industries navales

Ce travail de recherche se propose d'explorer la notion de souveraineté et ses limites à travers le prisme des industries navales, en s'appuyant notamment sur le Projet Prioritaire DGE/SEER, sur l'association de la Corée du Sud au programme Horizon Europe ainsi que sur les éléments fournis par le Comité de la Construction Navale (SBC) de l'OCDE. Articulé en trois parties, il utilise également toutes les données informelles obtenues grâce au stage en lui-même et aura recours à des ressources bibliographiques complémentaires. La première partie de l'étude se concentre sur la définition de la filière industrielle des industries navales (structuration, représentation, caractéristiques, défis, ...) puis sur l'explicitation de son aspect hautement stratégique (tant sur le plan civil que militaire) et enfin sur le rôle supposé ou réel des institutions publiques françaises, européennes et internationales. Dans la seconde partie, il s'agit de se pencher sur la notion de souveraineté telle qu'elle s'applique aux industries navales, en abordant plusieurs dynamiques contemporaines. En effet, du fait de la dimension stratégique de la filière navale, la désindustrialisation française s'est traduite par une perte de souveraineté. Or, le délicat maintien des capacités industrielles navales est aujourd'hui confronté à l'essor des pratiques de concurrences déloyales (notamment de la Chine, des États-Unis et de la Corée du Sud). Enfin, la troisième partie s'intéresse aux limites et critiques du concept traditionnel de souveraineté. D'une part, à l'échelle nationale, on peut observer un schéma récurrent entre les différents discours populistes et l'exploitation de la notion de souveraineté, souvent en décalage avec les réalités économiques et géopolitiques. D'autre part, à l'échelle européenne, l'imparfaite construction européenne (en termes d'intégration, de rôle et de visée) met en lumière les défis et limites que représente la quête de souveraineté technologique dans un contexte de concurrence internationale accrue. Enfin, la conception traditionnelle de la notion de souveraineté peut être critiquée plus fondamentalement en

s'appuyant sur des travaux qui la considèrent comme inadaptée aux réalités contemporaines d'interdépendances économiques et politiques de plus en plus complexes.

*Stage réalisé à la Direction Générale des Entreprises
Travail d'option encadré par Fabian Muniesa*

15h-16h. Pauline Delarue / Le label EcoQuartier : entre référentiel normatif et démarche personnalisée d'accompagnement par l'Etat

Adopter une consommation sobre des ressources, assurer une résilience face au changement climatique, renforcer l'inclusion et la cohésion des territoires, tels sont quelques-uns des défis auxquels est confronté l'aménagement durable aujourd'hui. Lancée en 2009 à la suite du Grenelle de l'Environnement, la démarche EcoQuartier a été pensée pour répondre à ces défis, permettant à des projets d'aménagement exemplaires d'obtenir le label EcoQuartier accordé par le Ministère de la Transition Ecologique. Le processus de labellisation a beaucoup évolué au fil des années, en réponse à des accusations de greenwashing, et sous l'impulsion des évolutions législatives, comme l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols à l'horizon 2050, ou encore la RE2020 pour les constructions neuves. Mais que recouvre ce label exactement ? Délivré par le Ministère de la Transition Ecologique, s'éloignant de l'aspect normatif et contraignant des labels classiques, le label EcoQuartier semble présenter des caractéristiques bien propres.

Le label EcoQuartier existe au sein d'un écosystème de dispositifs étatiques pour promouvoir l'aménagement durable. Ainsi, le ministère, en collaboration avec d'autres instances, comme le Cerema, ou la Banque des Territoires, propose des accompagnements sur-mesure à des communes sélectionnées afin de les aider à entrer dans la démarche EcoQuartier. Au cours de mon stage au Ministère de la Transition Ecologique, dans la sous-direction de la DGALN consacrée à l'aménagement durable, j'ai pu observer les coulisses non seulement du processus de labellisation, mais également de l'accompagnement en ingénierie de communes par le Cerema.

Mon travail s'appuiera sur des recherches bibliographiques sur le label EcoQuartier ainsi que sur d'autres labels pertinents à étudier. Il s'appuiera également sur des entretiens avec des personnes occupant différentes positions dans l'écosystème des écoquartiers, en veillant à retranscrire la diversité des points de vue et les éléments de langage utilisés. Mon mémoire sera étayé par une prise de recul globale sur les missions auxquelles j'ai pu participer au Ministère de la Transition Ecologique.

Il s'agira d'abord d'étudier comment ce label s'est progressivement construit et quelles particularités le différencient d'autres labels. Je me pencherai également sur les enjeux et les limites de la garantie environnementale qu'il apporte. Il s'agira ensuite d'analyser comment le label EcoQuartier s'insère parmi d'autres dispositifs de l'Etat tournés vers l'accompagnement. La réflexion s'élargira à la place des labels de façon générale et le positionnement de l'Etat vis-à-vis de ceux-ci.

*Stage réalisé au Ministère de la Transition Ecologique
Travail d'option encadré par Morgan Meyer*

16h15-17h15. Benjamin Goll / Les stratégies d'autorité des modèles face au dialogue inter-modèles

Pour représenter l'économie française dans ses différentes études, l'ADEME utilise notamment trois modèles de natures différentes : ThreeME, un modèle macroéconomique d'équilibre général calculable opéré par la DGT (Direction Générale du Trésor), l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques) et l'ADEME ; MatMat, un modèle de comptabilité environnementale opéré par le CIREN (Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement), le CGDD (Commissariat Général du Développement Durable) et l'ADEME ; et Modeire, un modèle bottom-up de la production industrielle, développé par négaWatt.

Si leurs modélisateurs et leurs positionnements sont différents, ces outils partagent trois enjeux : établir leur autorité, fournir des résultats robustes, et trouver leur place dans les activités de l'ADEME. Ces dernières peuvent être, d'une part, les commandes du MTECT (Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires) dans lesquelles les résultats des modèles sont comparés avec d'autres sources de données, et d'autre part les exercices de prospectives portés par l'ADEME elle-même, à travers lesquels l'agence a l'ambition de combiner ses différents modèles. A partir d'une mission en CDD à l'ADEME portant sur l'articulation de MatMat, Modeire et ThreeME, ce rapport se penche sur la question suivante : dans quelle mesure les dialogues inter-modèles renforcent-ils ou déconstruisent-ils l'autorité d'un modèle ?

L'autorité d'un modèle peut être établie par différentes stratégies : démontrer sa fidélité au réel, être validé par la communauté scientifique, être adopté par d'autres institutions ou pour des exercices à enjeux élevés. Pour interroger et étudier ces stratégies en pratique, ce rapport s'attarde sur les exercices « multi-modèles », tels que Transition(s) 2050, qui constituent ce que la sociologie des sciences et des techniques appelle des « assemblages de modèles ». Ces derniers sont l'occasion de faire interagir les modèles et les modélisateurs entre eux. Or, ces processus font émerger de nombreuses difficultés : divergence de résultats, différences de formations des modélisateurs, manque de transparence ou d'accessibilité de l'outil. Ces processus ne sont pas sans conséquence pour la vie des modèles, et peuvent aller de la transformation de ses perspectives de développement à la disqualification de l'outil, en passant par l'invalidité de ses résultats. Par exemple, quel enseignement tirer lorsque ThreeME ne peut représenter un scénario développé par les modèles des ingénieurs sectoriels ? Selon la hiérarchie d'autorité entre ThreeME et les modèles sectoriels, cela pourrait démontrer en un sens que les équations calibrées dans ThreeME ont une zone de validité limitée, ou à l'inverse, que le scénario déterminé par les ingénieurs sectoriels n'est pas réaliste économiquement puisqu'il ne peut être représenté par ThreeME.

*Stage réalisé à l'ADEME
Travail d'option encadré par Béatrice Cointe*

17h-18h15. Colin Vignon / Interroger le concept de souveraineté au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

En phase de structuration en 2024, une filière des batteries est née en Europe en l'espace de quelques années seulement. A l'initiative de la Commission européenne, la création de

l'Alliance européenne des batteries (EBA) en 2017 en a constitué le point de départ. Rassemblant industriels, associations et institutions, l'EBA a pu tracer une feuille de route pour la construction européenne d'une nouvelle filière. Mais pourquoi une telle initiative ? Essentielle pour décarboner nombre de procédés industriels, pour verdir nos mobilités et la production d'électricité, la batterie est un composant clé pour décorrélérer activité économique et émissions de gaz à effet de serre. Alors que la plupart des segments de la chaîne de valeur des batteries étaient dominés très majoritairement par un unique pays tiers en 2017, la Chine, la question de la souveraineté se posait. L'Europe, et a fortiori la France, perdraient-elles en souveraineté en s'engageant sur le chemin de la décarbonation ?

Sonnant souvent comme un terme évident dont il n'est pas nécessaire d'explicitier le sens, la notion de souveraineté fait à la fois l'unanimité au sein de la classe politique – qui ne souhaiterait pas à la France de rester souveraine ? –, tout en attirant les convoitises – souveraineté alimentaire, industrielle, économique... chacun tente de s'approprier le rôle de principal défenseur de la souveraineté, en déclinant généralement la notion sur une thématique particulière. Alors même qu'elle est mise au premier plan par les politiques, comment, en 2024, se déploie la souveraineté dans l'Administration ? Qu'est-il notamment entendu par souveraineté industrielle ? Un Etat qui s'intégrerait pleinement dans les activités de la sphère privée ? Aussi opposée aux dépendances aux pays tiers, la souveraineté serait-elle un simple synonyme d'autonomie ? Mais alors comment pourrait-elle se conjuguer avec un système libéral globalisé ?

Fin 2021, le plan France 2030 a pris le relais de France Relance, avec pour perspective de transformer des secteurs clés de l'économie dans une logique de transition environnementale. Au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, la Direction Générale des entreprises (DGE) conçoit et met en œuvre les politiques de l'Etat visant le développement des entreprises, et assure notamment, avec d'autres entités publiques, le suivi et le déploiement du plan France 2030. En étudiant le travail effectué par l'équipe Batteries de la DGE, qui a vocation à structurer une filière nationale de batteries en englobant toute la chaîne de valeur, des mines de lithium jusqu'aux gigafactories du Nord, nous analysons comment une notion si générale qu'est la souveraineté se manifeste dans les activités courantes de l'Administration.

Depuis Jean Bodin au XVI^{ème} siècle, la notion de souveraineté a été débattue par de très nombreux penseurs. S'il fait régulièrement écho à ces éléments théoriques, ce travail se présente sous la forme d'une étude empirique du déploiement de la souveraineté dans les activités de la DGE. L'analyse d'initiatives menées par la DGE comme le dimensionnement des surcapacités chinoises ou encore le calcul de l'empreinte carbone des batteries permet de mettre au jour différentes conceptions de la souveraineté. L'enquête montre que les lieux où ces initiatives sont conçues et discutées sont autant de sites où la souveraineté est problématisée, et où, en conséquence, le rôle de l'Etat et les modalités de son intervention dans l'économie sont questionnés.

*Stage réalisé à la Direction Générale des Entreprises
Travail d'option encadré par Brice Laurent*